



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

LES PROJETS COFINANCÉS PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

www.gaillac-graulhet.fr

Rejoignez-nous sur  



SOMMAIRE

Projets portés par la **communauté d'agglomération** 3

.....

Projets portés par l'**office de tourisme** 10

.....

Projets portés par les **établissements publics** 12

.....

Projets portés par les **communes** 15

.....

Projets portés par les **associations** 26

.....





Projets portés par la **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

ÉLABORATION DE LA CANDIDATURE LEADER 2015/2020

L'ex syndicat mixte du PETR avait décidé de porter une candidature aux fonds européens leader 2014-2020 de constituer un Groupe d'Action Locale (GAL) à l'échelle du périmètre du PETR.

Pour l'élaboration de cette candidature au nouveau programme leader, le PETR avait mis à disposition des moyens d'ingénierie jusqu'à la sélection de la candidature pour la collecte des données et écriture du diagnostic, l'animation d'ateliers et réunions d'information et de travail dans le cadre de la concertation avec les acteurs locaux, la définition de la stratégie, des objectifs et enjeux, l'identification des projets auprès des communes / communautés de communes / partenaires, privés, la rédaction des fiches dispositifs et maquette financière, la définition des outils pédagogiques et plan de communication du programme, la rédaction des modalités de mise en œuvre du programme (gouvernance, outils de pilotage et de suivi, évaluation),

INGENIERIE DU PROGRAMME LEADER SUR LA PÉRIODE 2014/2022

L'ex PETR et désormais la communauté d'agglomération depuis le 1er janvier 2017 est la structure porteuse du GAL et met en œuvre le programme Leader.

Elle met à disposition pour la durée du programme des moyens d'ingénierie pour la coordination, la gestion et pour l'animation du programme : communiquer sur le programme, favoriser l'émergence de projets, animer les dispositifs en lien avec le projet de territoire et accompagner les porteurs de projets, assurer la gestion, la coordination administrative et financière du programme en lien avec l'autorité de gestion et le service instructeur, participer aux différentes réunions régionales.

Le programme leader prévoit la possibilité de mettre en œuvre des outils de réflexion et de prospective pour assurer la mise en œuvre de la stratégie.

ÉTUDE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DU CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES DE MONTANS (CCE)

Le CCE intègre les réserves de mobilier archéologique, des espaces d'hébergement, des espaces pédagogiques et un espace de vie pour le personnel de l'archéosite. Le bâtiment ne répondait plus à l'ensemble des besoins et normes relatives à ce type d'équipement au niveau des espaces de traitement et de conservation. Il n'était pas en capacité d'accueillir le mobilier archéologique provenant de l'ensemble du territoire intercommunal à moyen et long terme.

Aussi la communauté d'agglomération en concertation avec ses partenaires -l'Etat et la commune de Montans- a engagé une réflexion globale pour mener une restructuration du CCE afin de lui permettre d'évoluer, de soutenir son développement scientifique. La demande leader a porté sur la réalisation d'une étude de maîtrise d'oeuvre en lien avec le projet de reprise architecturale du CCE. Réaménager ce bâtiment permettra à l'Archéosite d'être un véritable outil de mise en valeur de l'identité et d'attractivité du territoire, d'améliorer la qualité des espaces et des contenus.

ÉTUDE DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE, MUSÉOGRAPHIQUE ET PAYSAGÈRE ARCHÉOSITE DE MONTANS

L'Archéosite est un site incontournable du territoire intégré aux réseaux touristiques et oenotouristiques à l'échelle locale, nationale et même européenne par le biais du circuit lter vitis-les chemins de la vigne.

Après l'élaboration du projet scientifique et culturel, il s'agissait de concrétiser le projet de réaménagement des bâtiments et des espaces extérieurs afin qu'il devienne un véritable outil de mise en valeur et d'attractivité du territoire.

Une étude portant sur l'élaboration du programme de réhabilitation et d'agrandissement des bâtiments a été confiée à un bureau spécialisé dans la programmation des musées, l'objectif est de réhabiliter les bâtiments d'un point de vue de l'accessibilité pour tous les publics, de la fonctionnalité, de la sécurité et de la conservation. La qualité du contenu muséographique sera également améliorée. Le projet devra mettre en oeuvre les critères permettant l'attribution du label « Musées de France » et « tourisme et handicap »,

L'étude qui est à ce jour achevée aura permis à la communauté d'agglomération d'étudier différents scénarios destinés à cadrer le projet en termes de coût, de calendrier et d'échelle.

MÉDIATION AUTOUR DE LA RECONSTITUTION DU TORQUE EN OR À L'ARCHÉOSITE DE MONTANS - SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

L'Archéosite de Montans, musée et centre de conservation et d'études (CCE), conserve, présente et diffuse les collections archéologiques issues des fouilles menées à Montans et sur le territoire de la communauté d'agglomération. En 1843, un torque en or a été mis au jour dans le village de Montans. Cet objet intéresse particulièrement le monde de l'archéologie européenne tant il est porteur d'informations sur la culture de la société celtique qui demeure encore méconnue.

Le Torque de Montans est entré dans les collections du Musée d'Archéologie Nationale de St-Germain-en-Laye qui l'a acheté en 1959. A l'occasion de la reconstitution de cet objet par un joaillier de renom et d'un travail de recherche scientifique sur l'orfèvrerie celtique, il s'agira de mener une opération de médiation autour de ce patrimoine emblématique de notre territoire afin de permettre sa diffusion auprès des publics scolaires et périscolaires, du grand public et de transmettre des savoir-faire aux étudiants de la filière joaillerie, de favoriser les rencontres professionnelles. Il s'agit d'un projet culturel au rayonnement territorial, national voire international destiné à sensibiliser les publics à notre patrimoine commun.

ÉQUIPEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE DE RABASTENS

L'actuelle bibliothèque de Rabastens d'une superficie de 80 m2 et non accessible aux personnes à mobilité réduite ne répond pas aux besoins de la population du bassin de vie du rabastinois représentant plus de 10 000 habitants. Aussi, accompagnée par la bibliothèque départementale du Tarn, la communauté de communes du rabastinois puis désormais la communauté d'agglomération ont décidé de créer une médiathèque. Cette nouvelle structure se situe en cœur de ville à proximité du collège public, d'un parc de jeux et du centre médical. De plain pied, l'équipement sera accessible à tous, par voie piétonne, cyclable et par les transports en commun (passe-pont à proximité immédiate).



D'une superficie de 488.10 m² dont 400 m² destinés à l'accueil du public, c'est un lieu convivial pour l'ensemble de la population avec des espaces, matériel et mobilier adaptés selon les usages, il sera agrémenté d'un jardin extérieur de 95 m² et d'une terrasse bois de 129 m² exclusivement accessibles au public de la médiathèque.

La médiathèque propose un fonds documentaire sélectionné, varié et renouvelé sur multi-support pour tous les goûts et âges (+ de 16 000 documents livres, CD, DVD). Des acquisitions (près de 3000 documents ont été fait en complément des prêts de la bibliothèque départementale. Un espace de travail équipé en postes informatiques et logiciels bureautiques et avec connexion internet a été mis en place.

ÉQUIPEMENT MÉDIATHÈQUE DE CADALEN

Dans le cadre de l'extension du réseau de lecture publique local, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a construit et aménager une médiathèque d'une superficie de 186,35 m² sur la commune de Cadalen. Le programme leader est intervenu sur l'équipement intérieur de la structure (mobilier, informatique) et l'achat des collections (livres, CD/DVD)



ÉQUIPEMENT DE LA MICRO-CRÈCHE DE LAGRAVE

La communauté d'agglomération a construit et aménagé une micro-crèche de 10 places sur la commune de Lagrave, augmentant ainsi la capacité d'accueil en collectif sur ce bassin de vie. L'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la structure (mobilier, matériel de puériculture et de psychomotricité, jeux, jouets, équipement de la cuisine et électroménager, petit équipement multimédia) a été cofinancé par les fonds européens au titre du programme leader.

ÉQUIPEMENT DES CRÈCHES COMMUNAUTAIRES DE GRAULHET

L'offre petite enfance en accueil collectif du bassin Graulhet a été repensé pour s'adapter aux attentes et besoins des familles. C'est ainsi que dans le cadre du réaménagement de deux bâtiments existants accueillant les crèches «les Moussaillons» et «les Petits Dadou's», il a pu être acheter grâce au soutien des fonds européens leader du matériel nécessaire au bon fonctionnement de ces structures (matériel de puériculture, de psychomotricité, jeux, jouets intérieurs et extérieurs, mobilier, électroménager, matériel de bureau).

ÉTUDE DES MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE DU PETR ET LES PORTES D'ENTRÉES DU TERRITOIRE

La problématique d'aménagement des lieux de passage stratégiques constitue en effet un enjeu majeur d'attractivité et d'image du territoire.

7 secteurs dits à enjeux à l'échelle du territoire ont été identifiés et sont justifiés par un enjeu économique ou touristique fort, une forte fréquentation et l'existence de projets d'aménagements devant être mis en cohérence et qualifiés pour traduire visuellement l'identité et l'image du territoire.

Les études sur les secteurs à enjeux doivent permettre de présenter une vision globale des entrées de territoire et nœuds routiers majeurs ainsi valorisés conciliant aménagements économiques et environnement, déplacements tous modes et le rabattement des usagers des gares vers les sites d'activités et les axes de déplacements.

Deux études ont été menées en 2016 - une première sur l'entrée depuis Albi sur la commune de Labastide de Lévis et une seconde sur la porte entrée Est du territoire sur la commune de Graulhet. Cette dernière connaît une problématique de flux de poids lourds vers les zones d'activités économiques qui traversent la ville sur certains axes notamment au sud (RD84) et de renforcement de l'évolution du trafic sur les RD83 et 84 liée au développement autoroutier éventuel de la liaison Toulouse –Castres

L'étude de circulation sur Graulhet a consisté à réaliser des comptages en entrée de ville ainsi que sur les axes structurants (RD631, RD83, RD84, RD10, RD964) afin de vérifier le parti d'aménagement (zones de polarités économiques, zones d'habitat), et de proposer une requalification des voies existantes et d'apprécier les conditions d'un éventuel contournement sud.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN MOBILITÉ

La mobilité est un enjeu d'attractivité, de solidarité et d'aménagement durable majeur sur notre territoire. Ainsi, la communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un plan de mobilité posant 3 orientations stratégiques : Proposer des déplacements alternatifs, sécurisés, confortables et compétitifs ; Renforcer le lien social grâce à la mobilité ; Confirmer la culture de la mobilité durable sur le territoire.

Parmi les actions, la communauté a décidé avec le soutien du département et de l'ADEME de mettre en oeuvre un plan vélo à l'échelle communautaire. L'élaboration d'un schéma directeur cyclable comprend 3 volets :

- un volet 1 d'études ciblant les communes urbaines de Rabastens, Couffouleurs, Lisle sur Tarn, Gaillac, Brens et Graulhet et l'axe vallée du Tarn - déjà réalisé et financé dans le cadre du TEPcv
- un volet 2 d'études portant sur la réalisation d'un itinéraire cyclotouristique en partie nord du territoire
- un volet 3 d'études portant sur les secteurs du territoire non encore étudiés, afin d'identifier des axes stratégiques et les communes à enjeu vélo du quotidien (potentiellement sur 55 communes).

Les résultats des 3 études seront agrégées et formeront le futur schéma cyclable communautaire. Celui-ci définira la stratégie politique de développement de l'usage du vélo, il visera à garantir la sécurité des cyclistes et à favoriser l'intermodalité avec les transports en commun et le covoiturage. Il doit permettre de développer un réseau territorial cohérent et sécurisé, via un programme pluriannuel multi-partenarial de réalisation des aménagements cyclables prioritaires.

La demande faite au leader porte sur l'ingénierie déjà affectée à cette action et nécessaire à la coordination, au suivi opérationnel et l'animation du plan de mobilité, et sur l'élaboration des études opérationnelles volet 2 et 3.



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ACTIVES ET DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Après avoir approuvé son Plan de Mobilité Rurale en 2019, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan Vélo communautaire visant à développer l'usage du vélo dans les déplacements réalisés sur le territoire. Ainsi, la communauté d'agglomération a souhaité monter une opération partenariale avec les communes de Couffouleux, Grazac, Labastide de Lévis, Rabastens et Salvagnac et Graulhet, déjà engagées dans cette dynamique, pour articuler les différents financements notamment de l'État, de l'ADEME, du programme ALVEOLE et des fonds européens. Le programme d'actions proposés s'inscrit dans les 3 objectifs du plan vélo à savoir :

- définir des itinéraires et cyclables à aménager à l'échelle des polarités locales en travaillant les continuités sur des aménagements existants et améliorer la sécurité de ces déplacements. C'est dans cet objectif que les communes de Couffouleux et Rabastens ont réalisé des études de faisabilité de déplacements modes doux ou tous modes dans le but d'améliorer les déplacements et d'accroître les modes de circulation doux alternatifs à la voiture individuelle. Afin de développer l'usage du vélo auprès du grand public dans les courts trajets du quotidien, deux études pré-opérationnelles d'aménagement ont été menées : l'une sur la commune de Graulhet en co-maîtrise d'ouvrage avec l'agglomération en ciblant les besoins en aménagements cyclables dans la mesure où des réflexions ont déjà été engagées avec la ville en matière de déplacements à vélo. l'autre sur Couffouleux/Rabastens pour la réalisation d'une passerelle en modes doux sur le Tarn

- organiser les services nécessaires au développement de la pratique du vélo.

Après une expérience réussie en 2019-2020 de prêt de vélos à assistance électrique (VAE) par la communauté d'agglomération à destination des habitants, les communes de Couffouleux, Labastide de Lévis et Grazac ont décidé de faire l'acquisition en propre de VAE dans le cadre d'un groupement de commandes un souci d'économie d'échelle. Par ailleurs, un déploiement de places de stationnement vélos a été réalisé entre 2020 et 2022, en complémentarité, sur les communes de Couffouleux, Salvagnac, Graulhet et sur des sites communautaires à proximité des équipements sportifs, de crèches, de cinémas, de groupes scolaires ou de médiathèques.

- accompagner les usagers et les habitants dans leur changement d'habitudes de déplacements dans le cadre d'un plan de promotion du vélo. La communauté d'agglomération exerçant la compétence gestion des équipements scolaires et périscolaires a choisi de déployer une formation des enfants des classes de CM2 à l'usage des modes actifs, conforme au Programme Savoir Rouler à Vélo piloté au niveau national par le Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports. C'est ainsi qu'en septembre 2020, 9 écoles se sont portées volontaires pour participer à cette opération dont l'objectif est de permettre aux enfants d'être autonomes à vélo, de se déplacer de manière économique et écologique, et de pratiquer quotidiennement une activité physique. Entre mars 2021 et juin 2021, ce sont 480 élèves de 19 classes qui ont pu bénéficier de ce programme.



ETUDES D'ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE

La communauté d'agglomération est engagée dans l'élaboration de son projet d'aménagement communautaire, projet politique de la collectivité au travers une vision globale et partagée du développement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Ce projet s'appuie sur un socle de valeurs communes auxquelles sont adossées des orientations plus thématiques et spatialisées qui donneront à voir le territoire et sa diversité. Il s'agit d'un projet collectif qui permettra d'affirmer l'identité communautaire et de poser l'armature du territoire.

Pour la réalisation de ces études, la communauté d'agglomération a fait appel à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire métropolitaine (AUAT), qui est une association de partenaires publics qui a une mission d'intérêt public et qui contribue par ses travaux à l'harmonisation des politiques publiques. La collectivité y est adhérente depuis octobre 2019.

ETUDES D'ÉLABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a souhaité s'engager dans la mise en œuvre d'une politique alimentaire globale, intégrant l'ensemble des maillons de la chaîne du système alimentaire local, de la production à la consommation. L'ambition principale du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglomération Gaillac-Graulhet est de développer l'ancrage territorial de l'alimentation à travers un modèle agricole et alimentaire équitable, plus durable et plus responsable.

La première étape qui porte sur la réalisation d'un diagnostic par la chambre d'agriculture du Tarn a pour objectif d'obtenir un panorama complet sur le plan agricole et alimentaire du territoire pour le début du second semestre 2022. Cet état des lieux va permettre d'identifier les principaux enjeux pour le territoire en fonction de ses caractéristiques. En suivant, des groupes de travail composés notamment d'acteurs locaux seront constitués afin de faire émerger des projets et des opérations adaptées. Un programme sera ensuite développé reprenant les enjeux, et des actions positionnées dans le temps selon des critères de hiérarchisation.

Ce programme sera mis en œuvre par différents partenaires et l'appui d'un chargé de mission recruté par l'agglomération dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Il s'inscrit dans la continuité de partenariats et d'initiatives portées depuis plusieurs années.

ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Afin de relever le défi de la création d'activités et d'emplois durables, l'agglomération Gaillac-Graulhet s'est dotée en septembre 2022 d'une stratégie de développement économique volontariste.

Le schéma directeur économique élaboré en 2022 visait en effet à définir les fondements d'une stratégie fédératrice de développement économique et de les traduire en programme d'actions innovants à court /moyen termes. Les objectifs et attendus de la mission étaient les suivants : définir le développement économique de demain et anticiper les mutations économiques et les changements futurs, stimuler les activités stratégiques et porteuses d'avenir, explorer le développement de nouvelles filières sur le territoire, prévoir une stratégie foncière pour l'avenir, définir une offre séduisante pour les entreprises, conforter le tissu économique existant tout en assurant sa diversification.

L'opération comprenait la réalisation d'un diagnostic territorial comprenant l'analyse du territoire, le bilan sur l'immobilier d'entreprise, le financement, et un point sur l'attractivité du territoire. L'élaboration de la stratégie de développement se déclinait en 3 points principaux à savoir l'identification, le recensement et la hiérarchisation des problématiques et enjeux, le choix des axes stratégiques et l'élaboration du programme d'actions pluriannuel.

Véritable feuille de route pour les 10 ans à venir au service des entreprises, cette stratégie doit permettre à l'agglomération de consolider ses liens avec les acteurs institutionnels et économiques locaux et régionaux.



REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La communauté d'agglomération souhaite améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et de ses zones d'activités, dans le cadre notamment de la mise en œuvre du PCAET (plan climat air énergie territorial). Elle a souhaité le remplacement des lampes de l'éclairage public de l'intégralité des zones par un dispositif à LED plus performant. Des aménagements paysagers sont également envisagés sur les zones d'activités de Garrigue-longue à Montans, de Roziès à Cahuzac-sur-Vère, et des Xansos à Brens afin de valoriser ces espaces tout en les identifiant mieux.

ANIMATION DES FILIÈRES CLÉS LOCALES

La communauté d'agglomération a engagé un travail d'animation des filières clés cuir, commerce, et productions agricoles locales, avec les chambres consulaires, les entreprises et les associations constituées dans le cadre de son Plan d'actions et d'animation économique.

La demande leader porte sur l'ingénierie existante au sein du service économique de la communauté d'agglomération affectée à l'accompagnement des filières et aux projets collectifs.

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT EN VUE DE CRÉER UNE CITÉ CUIR ET MATIÈRES À GRAULHET

La tranche ferme du marché de cette mission de maîtrise d'œuvre comprenait l'élaboration d'un diagnostic du bâtiment, d'une programmation et d'une esquisse en 3D en vue de la restructuration de la « Maison des Métiers du Cuir » sur la commune de Graulhet pour y aménager des bureaux et ateliers pour les entreprises, un espace muséal, un espace d'exposition, un bureau d'accueil touristique avec boutique. La réflexion comportait un volet économique, un volet touristique et un volet culturel.

Le volet formation-innovation est particulièrement demandé par les entreprises. Le travail d'animation a permis d'agréger et d'élargir autour du projet un réseau de partenaires intéressés au fonctionnement du projet : entreprises de la filière mais aussi de filières connexes, instances professionnelles (fédérations maroquinerie, textile, Centre technique cuir chaussure maroquinerie...), structures de formation, structures d'appui à la création d'entreprises type incubateurs, ainsi que les partenaires institutionnels.

En raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté les entreprises de la filière cuir, le projet n'a pas pu être partagé pleinement avec l'ensemble des entreprises du secteur. La communauté d'agglomération a dû se résoudre à interrompre le marché de maîtrise d'œuvre au stade Diagnostic.

OPÉRATION DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES PNEUS USAGÉS AGRICOLES

Au vu de la difficulté à laquelle se trouvaient confrontés les agriculteurs pour l'élimination de leurs stocks de pneus usagés, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a décidé d'accompagner logistiquement, en lien avec les communes, le secteur agricole dans ce projet. C'est ainsi que les communes ont mandaté par convention la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet pour coordonner une opération de collecte et traitement des pneus agricoles usagés à l'échelle du territoire. Il s'agit d'une opération collective impliquant 53 communes et près de 280 exploitants agricoles, la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental qui ont accompagné et soutenu cette démarche d'envergure et particulièrement exemplaire. Ce sont plus de 1538 tonnes de pneus qui auront été enlevés depuis 2022 dont la plupart sont recyclés et valorisés dans les cimenteries de Martres-Tolosane. En lien avec l'axe 3 du PCAET, l'opération vise à préserver les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants. Il participera à la réduction de la production des déchets et préservera les qualités paysagères participant à l'attractivité résidentielle et touristique du territoire.



Projets portés par **L'OFFICE DE TOURISME**

OPÉRATION SÉDUCTION : ACTIONS 2017-2018 DE VALORISATION DE LA DESTINATION BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC

Face aux offres des autres destinations, il convient d'améliorer les outils afin qu'ils répondent à la stratégie marketing et qu'ils soient plus performants. L'office de tourisme a fait le choix en 2017 d'améliorer ses outils afin qu'ils soient plus performants. C'est ainsi qu'il a décidé de valoriser les contenus de tous les supports de communication, avec comme objectif de faire vivre une expérience aux internautes ou lecteurs avant leur venue sur la destination. Le contenu des médias a été mis en avant l'expérience humaine au travers de l'écriture, des photos et des vidéos.

Aussi, les éditions ont été repensées sous un format magazine qui par son style éditorial met en avant l'expérience de chaque prestataire et mettra en exergue également des photos qui font place à l'humain et au partage d'émotions et d'expérience.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau site internet responsive, le contenu médiatique en Français a été retravaillé avec la volonté de séduire l'internaute avant et pendant sa venue en l'immergeant complètement dans la destination. Un site Internet en anglais sera également élaboré.

Une vidéo de 40 secondes présentant les 5 points forts de notre destination touristique est venu compléter le programme d'actions.

Depuis 2017, l'office de tourisme a fait le choix de développer un tourisme autour des savoir-faire en lien avec les filières économiques locales et notamment autour du patrimoine cuir. Il s'agit d'accompagner la mise en place de visites d'entreprises dans les mégisseries et chez les maroquiniers, pour répondre à une demande des visiteurs friands de ces visites. Cet accompagnement de l'office de tourisme se fait dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil National du cuir et avec le soutien de l'association nationale des visites d'entreprises.

RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE GAILLAC PLACE DE LA LIBÉRATION

Ce bureau joue pour l'ensemble de la destination un rôle de captage et de renvoi de clientèle sur le territoire touristique. Des travaux ont été réalisés pour augmenter la surface d'accueil afin de répondre à de nouvelles exigences liées à la fréquentation, aux besoins des visiteurs et permettre une meilleure intégration dans l'espace urbain de la place (aménagements intérieurs et création d'ouvertures supplémentaires).

PROGRAMME DE PROMOTION NUMÉRIQUE DE LA DESTINATION ET DE L'OFFRE BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC- ACTIONS 2016/2017

Face au défi de l'évolution du comportement des visiteurs (moins de 42 % des visiteurs se rendant dans les offices de tourisme), mais avec une attractivité touristique en hausse, l'office de tourisme doit informer et conseiller les visiteurs par d'autres moyens, partout sur le territoire et en temps réel.



L'information doit sortir de l'office de tourisme pour aller vers le visiteur, sur les lieux naturellement fréquentés et via principalement des outils numériques. Ces outils ont pour but de rendre plus visible l'information sur l'offre d'activités et de produits proposée par la destination touristique, avant et pendant le séjour, sur des supports multiples, autant numériques (site internet plus ergonomique, responsive et plus attractif pour l'utilisateur afin de lui faire vivre une expérience avant le séjour, présence sur les réseaux sociaux, tablettes numériques...) que physiques (éditions : dépliants balades accompagnées de l'été, dépliant visites guidées de l'été, plans de ville, dépliant randonnées pays, cartes VTT, livret enfant par tranche d'âges pour clientèle famille distribuée gratuitement à l'office ou chez les prestataires).

Le programme d'actions a porté également sur l'animation, la promotion, le développement de l'offre des filières oenotourisme, pleine nature et patrimoine/culture et de la destination touristique : Animation du réseau des prestataires afin qu'ils soient des relais de l'information, qu'ils se professionnalisent, Animation numérique du territoire, Animation à destination des habitants, Animation thématique randonnée, Organisation de visites guidées tout au long de l'été

INVESTISSEMENT POUR L'ACCUEIL À L'OFFICE DE TOURISME ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE PAR LE NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la stratégie de destination et de développement du tourisme numérique, l'office de tourisme a procédé au réaménagement de son bureau central d'information touristique situé place de la Libération à Gaillac. Les investissements ont porté sur l'installation d'un mur d'image permettant la diffusion de supports vidéos de découverte de la destination et l'aménagement de l'espace d'accueil (banquette cuir de Graulhet représentative des savoir-faire locaux)

Le réseau de bornes de diffusion d'information touristique en temps réel a été complété avec un aménagement sur le site de Cahuzac sur Vère.

Pour s'adapter à l'évolution des comportements, l'office de tourisme a également développé l'accueil mobile hors les murs en faisant l'acquisition d'un second véhicule complètement aménagé avec le soutien des fonds leader.

SIGNALISATION TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE AUTOROUTIÈRE

L'office de tourisme communautaire Bastides et Vignoble du Gaillac est engagé depuis de nombreuses années dans un programme de mise en marché de la destination touristique Bastides et Vignoble du Gaillac. Il est signataire depuis mai 2018 du contrat Grand site « Cordes et cités médiévales » et a pour ambition de renforcer la place de la destination comme une composante attractive de l'offre touristique régionale.

Aussi, pour contribuer à cet objectif de renforcement de la notoriété et la visibilité de la destination, l'office de tourisme souhaite mettre en oeuvre un programme de signalétique touristique et patrimoniale le long de l'autoroute A68, en entrée de territoire afin de capter et diffuser les flux touristiques. Ce projet consistera au remplacement des 11 panneaux d'animation culturelle et touristique routière situés le long de l'autoroute A68 et de la borne d'information touristique 24H/24 situé sur l'aire de service des Issarts (sens Toulouse-Albi).

COOPÉRATION INTERTERRITORIALE - ANIMATION DE LA NOUVELLE DESTINATION TOURISTIQUE GRAND SITE OCCITANIE « CORDES SUR CIEL ET CITÉS MÉDIÉVALES »

Le projet s'inscrit dans le prolongement de la signature du contrat Grand Site Occitanie « Cordes sur Ciel et Cités Médiévales » en mai 2018. Il s'agit de développer un partenariat avec les territoires voisins de l'Albigeois et de Midi-Quercy pour faire vivre cette nouvelle destination touristique dont l'identité est forte et doit être affirmée.

Les actions collectives s'orientent autour de :

- l'accueil et le conseil en séjour : formation du personnel sur la destination, développement de l'accueil hors les murs des offices de tourisme pour être présent sur des lieux les plus fréquentés de la destination
- la commercialisation de la destination : participation à des salons pro, grand public et l'accueil de blogueurs ; la réalisation d'éditions séduction de la destination ; une stratégie de présence sur les réseaux sociaux ; une campagne photos

- la structuration de l'offre et coordination des acteurs touristiques : éductours prestataires pour en faire des ambassadeurs de la destination ; formation force de vente pour les agents d'accueil pour la commercialisation de la destination, la promotion de l'offre oenotouristique

En complémentarité, des actions spécifiques sont menées sur le territoire du Gaillacois : refonte du site web, stratégie de présence sur les réseaux sociaux, vidéos promotionnelles thématiques, achat petits mobiliers pour le développement de l'accueil hors les murs, présents prestataires participation à des salons grand public et professionnels.

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR UNE NOUVELLE IMAGE DE LA DESTINATION LA TOSCANE OCCITANE

L'office de tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac a été labellisé en mai 2018 Grand Site Occitanie Cordes et Cités médiévales.

Fort de cette expérience et de cette première coopération dans le cadre du contrat Grand Site Occitanie, pour mutualiser les actions et renforcer l'attractivité, un syndicat mixte de gestion de la compétence tourisme a été créé au 1er janvier 2022, formé de l'office de tourisme Bastides et vignoble du Gaillac et de l'office de tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour.

Ce syndicat mixte dénommé la Toscane Occitane portera un projet d'économie touristique patrimoniale et culturelle élargi, en cohérence avec la stratégie de l'Etat dans le Département pour optimiser le potentiel de développement du Nord-Ouest tarnais sur le plan de cette économie non délocalisable, en cohérence également avec la stratégie départementale et régionale (Grand Site Occitanie).

Une étude d'image a été nécessaire afin de définir le nouveau positionnement marketing et de travailler sur une marque de destination (nom, logo, univers de communication). Ce travail lancé à l'automne 2021 a été piloté par l'office de tourisme Bastides et Vignoble de Gaillac en partenariat avec la Communauté de communes du Cordais et du Causse, et a vu son aboutissement avec le lancement de la marque de destination en janvier 2022.

En parallèle, dans la continuité du travail partenarial conduit depuis des années avec le CDT du Tarn pour la promotion des territoires et dans l'objectif d'une articulation plus grande des différentes éditions, il a été convenu pour 2022 de refondre le contenu du magazine Bastides et Vignoble du Gaillac dont l'écriture date de 2018 et qui devait être recalibrée pour servir la nouvelle stratégie de communication. Le positionnement sera plus dans une proposition d'information pratique alors que celui du CDT serait plus dans la séduction. Les documents sont désormais disponibles depuis avril 2022 dans tous les Bureaux d'informations touristiques du territoire.

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION : MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET AMÉNAGEMENTS NUMÉRIQUES

Afin d'être en cohérence avec le besoin de digitalisation et les attentes des visiteurs, le syndicat mixte la Toscane Occitane valorise tous ses sites emblématiques par le biais des réseaux sociaux auprès d'une communauté friande de vieille pierre, de nature, d'activité et de gastronomie.

En effet, dans le prolongement du projet de coopération Leader relatif à l'animation de la nouvelle destination Grand Site Occitanie « Cordes et cités médiévales », il avait été décidé en 2021 - avant la fusion des offices de tourisme Vignoble Gaillacois et Pays Cordais et du Causse - de prolonger d'un an et demi l'action de communication sur les réseaux sociaux avec le soutien de la communauté de communes Quercy Vert Aveyron, partenaire de ce contrat Grand Site Occitanie.

Le dossier englobe donc les dépenses de prestations d'animation et de gestion des réseaux sociaux et le temps de travail passé par la personne en charge du suivi de la visibilité de la destination sur les réseaux sociaux).

Par ailleurs afin d'améliorer l'accueil des visiteurs sur la nouvelle destination la Toscane Occitane, l'office de tourisme a décidé de poursuivre l'aménagement de ses bureaux d'informations touristiques et notamment celui de Lisle sur Tarn qui sera déménagé dans le nouveau pôle culturel et dont l'accueil sera mutualisé avec le musée et la médiathèque. Il s'agira d'équiper ce nouveau bureau d'écrans numériques et d'une vidéo promotionnelle du site de Lisle sur Tarn. Dans le contexte d'un office de tourisme élargi à la destination la Toscane Occitane, il a été nécessaire aussi de faire l'acquisition d'un nouveau standard et serveur permettant d'interconnecter tous les sites du nouvel office de tourisme et de les relier au numéro unique communiqué au public.



PROGRAMME DE MODERNISATION DES ÉTAPES DE L'ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN ITER VITIS « LES CHEMINS DE LA VIGNE » EN DISPOSITIFS INNOVANTS DE LECTURE ET D'INTERPRÉTATION DES PAYSAGES

Dans le cadre de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ITER VITIS « Les chemins de la Vigne » avait été mis en place un circuit de découverte du territoire avec pour chacun des points d'intérêt un support de médiation sous forme de tablettes d'interprétation des paysages.

Ces outils de lecture paysagère et d'interprétation du patrimoine mis en place en 2009 étaient vieillissants, dégradés parfois et mal identifiés par les visiteurs.

12 de ces tablettes ont été remplacées par un dispositif esthétique, attractif et les sites aménagés pour une meilleure visibilité.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DE SAVOIR-FAIRE AUTOUR DE LA FILIÈRE CUIR

L'office de tourisme a mis en place en 2017 une démarche innovante pour diversifier l'offre d'activités en lançant une dynamique autour de la valorisation des savoir-faire liés au patrimoine cuir et pour aider la filière cuir comptant plus de 500 personnes par la mise en place de visites d'entreprise dans les mégisseries et chez les maroquiniers. Depuis 2 ans fin octobre et sur 2 jours, il organise l'événement « le cuir dans la peau » qui valorise le savoir-faire autour du cuir par le biais de visites d'entreprises. La demande leader portait sur l'organisation de l'événementiel en 2019 qui a mobilisé le personnel de l'office de tourisme avec la communication très large qui en est faite ; mais également sur le travail d'accompagnement des acteurs de la filière cuir dans son développement et notamment la coordination autour du projet de la cité du cuir à Graulhet.



Projets portés par **LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

SYNDICAT MIXTE VÈRE GRÉSIGNE

Aménagement de la base de loisirs Vère Grésigne Castelnau-de-Montmiral

Les travaux réalisés portent sur l'aménagement de la zone de baignade, de la Maison de Pays (toiture et menuiseries). Du matériel pour les activités et l'accueil du public a été acheté, pour un meilleur fonctionnement





Projets portés par **LES COMMUNES**

CADALEN

FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATION LUMINEUX EN COMMANDE GROUPEE DES COMMUNES DE CADALEN, CASTELNAU DE MONTMIRAL, GRAULHET, MONTANS ET SALVAGNAC

Il a été proposé par l'agglomération aux communes intéressées la mise en place d'un réseau de panneaux sur le territoire communautaire, diffusant d'une part des informations municipales et d'autre part des informations communautaires. Les communes de Cadalen, Castelnau de Montmiral, Graulhet, Montans et Salvagnac ont manifesté leur souhait de rentrer dans cette démarche et ont décidé de se regrouper pour ce marché via la constitution d'un groupement de commande.

La commune de Cadalen a été désignée coordonnateur du groupement de commande et chef de file de l'opération collaborative.

Les communes vont donc s'équiper chacune d'un panneau à messages variables (à l'exception de Graulhet qui en aura 4) destiné à diffuser des éléments d'actualités, d'agendas ou toutes autres informations contextuelles, programmés à distance à la fois par les services des communes et le service communication de l'agglomération. Ces équipements sont destinés à assurer le développement de l'information communale et communautaire, à communiquer à la population des messages d'informations pratiques du quotidien intéressant les administrés, valorisation des actions associatives, sociales, culturelles, sportives, touristiques...

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT POUR LA CRÉATION D'UN ESPACE SANTÉ MULTISERVICES

La commune de Castelnau a aménagé un espace santé multiservices.

La relocalisation du cabinet médical et du coiffeur sur le site de l'ancienne gendarmerie facilitera l'accessibilité, d'autant plus que le stationnement y sera beaucoup plus facile. Ils seront en outre juste en face du commerce multiservices et de la pharmacie bénéficiant ainsi d'une meilleure visibilité.

L'espace regroupera des médecins, des infirmières, et créera un espace mutualisé pour les interventions ponctuelles.

ACHAT DE MATÉRIEL DE FESTIVITÉS ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Afin de développer toujours plus ses partenariats avec les associations locales, la commune de Castelnaud a décidé de faire l'acquisition d'instruments de musique au bénéfice de son école de musique. En effet une école de musique gérée par l'association Castelroc Academy s'est installée sur la commune depuis plus d'un an. Cette école de musique connaît un franc succès avec un nombre toujours plus important d'adhérents de la commune comme des communes voisines, et la municipalité a décidé d'accompagner le développement cette association en faisant l'acquisition de matériel et d'instruments de musique qu'elle souhaiterait lui mettre à disposition.

La commune voisine de Salvagnac a également une école de musique Vox Musica et une chorale Sine Nomine qui fonctionnent bien et souhaite aussi faire l'acquisition d'un piano au bénéfice de ces associations. Les 2 communes proposent de développer un partenariat autour d'un projet d'éducation artistique musicale et de l'enseignement musical et de s'associer pour mutualiser le matériel au bénéfice d'un nombre plus grand d'élèves du territoire. La commune de Castelnaud souhaite également faire l'acquisition de matériel pour faciliter la logistique des manifestations organisées sur le ressort de la commune. Elle a décidé de s'associer avec la commune de Lagrave qui a également des besoins en matériel aux normes, avec comme objectif de mutualiser le matériel entre communes. Cette opération est accompagnée financièrement par des fonds de concours de l'agglomération Gaillac-Graulhet

COUFFOULEUX

ACHAT DE MATÉRIEL LOGISTIQUE POUR L'ÉVÉNEMENTIEL DES COMMUNES DE COUFFOULEUX ET RABASTENS - OPÉRATION COLLABORATIVE

Les communes de Couffoulex et Rabastens ont décidé de se regrouper pour acheter du matériel pour la logistique des manifestations (estrade podium, gradin roulant, tentes de réception, grill d'éclairage, bloc béton, barrières de sécurité différents formats, poteau de délimitation à sangle, vitrines pour barrières de sécurité, tables, chaises, enceinte portable, sono portable, coffret électrique) à utiliser à l'échelle de leur ressort territorial. Ce matériel est amené à être mutualisé.

Une convention d'entente lie les 2 communes et précise les règles de gestion, de prêt, de stockage et de mobilité du matériel.

Les financements Fonds de concours Agglo et Fonds européens Leader permettent aux communes de s'équiper en matériel aux normes et ainsi faciliter l'organisation d'événementiels en dotant le territoire d'une image plus dynamique et qualifiante.

CONSTRUCTION D'UN PÔLE MÉDICAL

La commune de Couffoulex voit sa population croître et de nombreux projets d'urbanisme ont vu le jour en 2021 avec la création de plusieurs lotissements. L'évolution de Couffoulex passera également par la création d'un collège dont le projet devrait aboutir en 2025. Tous ces éléments font que la présence d'une maison médicale sur une commune en pleine expansion devient nécessaire. La commune souhaite créer cette maison médicale impasse du Paradis afin de permettre le regroupement dans un même bâtiment de trois ou quatre médecins. L'équipement faciliterait l'accessibilité aux soins et répondrait à la demande des habitants leur évitant de devoir se déplacer dans les communes voisines. Ce projet permettrait de renforcer considérablement l'attractivité de la commune pour les années à venir, sachant qu'actuellement aucun médecin n'exerce sur la commune.

FÉNOLS

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VIEUX BOURG

Le projet vise à redonner un intérêt à cette place en retrouvant sa vocation de cœur de village, lieu de rencontre, d'activités de loisirs. Le projet vise à sortir complètement de la place les parkings en créant des poches de stationnement en périphérie et de créer des cheminements doux pour assurer une desserte sécurisée des bâtiments scolaires et extrascolaires. L'aménagement sera complété par une végétalisation de l'espace et par du mobilier urbain incitant à la détente, l'aménagement d'une zone de jeux pour enfants et la

réhabilitation du puits communal.

L'aménagement envisagé permettra le maintien de l'accueil des événements festifs et culturels.

PROGRAMME D'ACHAT DU MATÉRIEL LOGISTIQUE ET D'ÉVÉNEMENTIEL DES 11 COMMUNES DU CANTON DES DEUX RIVES

11 communes du canton des 2 rives se sont regroupées en entente pour acquérir des chapiteaux de réception aux normes pour l'organisation des manifestations qui seraient organisées sur leurs ressort.

FLORENTIN

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE LUDIQUE AU CŒUR DU VILLAGE

Dans la continuité des travaux d'embellissement du village, un espace de loisirs et de convivialité a été réalisé derrière la mairie, comprenant un square pour les tout petits, une installation similaire pour les 6 à 12 ans, un city stade multisports, ainsi qu'une aire de pique-nique équipée.



GAILLAC

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DU PARC FOUCAUD

L'objectif est de faire de cette aire de jeux un lieu de rencontre convivial pour les familles intégré à l'ambiance et l'identité paysagère du parc, grâce à un parti pris d'aménagement (choix d'équipements bois aux couleurs neutres différenciés selon les tranches d'âge 1-3 ans et 4-8 ans et accessibles aux enfants handicapés).

AMÉNAGEMENT D'UN SKATE PARK

Dans le cadre de sa politique sociale et de proximité, la commune de Gaillac a souhaité repenser les aménagements de loisirs, de sports et de détente.

Aussi, la création d'un nouveau skate park sur le site de loisirs de Pichery permettra d'élargir la palette des attractivités proposées aux habitants en favorisant un accès au sport gratuit, une réappropriation des lieux par la jeunesse du quartier (en lien avec les objectifs de cohésion sociale ciblés par la politique de la ville), un aménagement qualitatif de l'espace public de qualité répondant aux besoins de tous.



MODERNISATION ET AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE SPECTACLE-PHASE 1

Pour répondre aux exigences de la programmation culturelle (espace scénique, loges pour les artistes, jauge matériel) et aux attentes des publics, des travaux de modernisation de la salle de spectacle ainsi que l'acquisition de matériel son et lumière ont été réalisés en 2017 pour accueillir et diffuser diverses formes artistiques (danse, théâtre, jeune public, spectacle familial). Ces travaux ont permis de réaménager le balcon en salle intime pour programmer des spectacles en petit format (jauge 200 personnes).



TRAVAUX DE VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI DU PARC FOUCAUD

Poumon vert et vitrine de la ville comme du territoire, le parc Foucaud est un site très fréquenté au quotidien et particulièrement prisé pour les manifestations d'envergure et événementiels. Des travaux d'aménagement portant sur la consolidation d'un mur en briques foraines et la réfection des allées ont été réalisés au cours du dernier trimestre 2017 pour assurer l'intégrité de ce remarquable site et le valoriser auprès des visiteurs.

AMÉNAGEMENT DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le projet s'inscrit dans le cadre du projet scientifique et culturel qui prend en compte une extension des espaces du musée (avec les actuelles écuries qui deviendront à terme une salle d'exposition temporaire) et la réorganisation du circuit de visite.

Au-delà de la grande exposition de 2018 l'Arts des lettrés, montée en partenariat avec le musée de Pekin, le mobilier réalisé pour l'occasion qui se veut modulable doit permettre dans le cadre de cette nouvelle présentation de valoriser des collections non encore présentées au public. Il est destiné à être pérenne et réutilisable à l'ensemble des espaces patrimoniaux de la ville. L'aménagement a ouvert le champ d'une scénographie repensée pour ce musée labellisé Musée de France qui s'inscrit dans la modernité et permet de le placer parmi les grandes institutions culturelles d'Occitanie.

CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DE RUGBY SUR LE SITE DE LONGUEVILLE

Le site de Longueville à Gaillac possède trois terrains de rugby mis à la disposition du club et du collège Renée Taillefer. Les vestiaires en préfabriqués n'étaient pas conformes aux règles fédérales et ne permettaient pas d'accueillir dans de bonnes conditions les compétitions de rugby organisés sur place. Aussi, la ville de Gaillac a donc décidé de construire un nouveau bâtiment sur le site.

CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Face à une demande forte des jeunes, la commune de Gaillac a décidé de développer de nouveaux espaces dédiés aux pratiques sportives urbaines notamment un équipement multisports dans le parc du château de Pichery en complément du skate park à proximité de la MJC et des établissements scolaires.

Le citypark adapté pour la pratique de différents sports (foot, basket, handball...) à différents niveaux permettra d'accueillir une diversité de public et donc de faciliter les rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Le terrain multisports participera à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité du territoire gaillacois.

GRAULHET

EXTENSION DU JARDIN LA RIVIÈRE

Dans le cadre du programme de redynamisation urbaine de la ville de Graulhet, a été créé en 2015 un jardin public d'agrément « Jardin de la Rivière. Situé en cœur de ville dans un quartier historique et sur une ancienne friche industrielle, ce parc urbain est contigu à la maison des métiers du cuir/office de tourisme, elle-même attenante à une parcelle laissée en friche après démolition d'une usine. La commune de Graulhet a décidé d'aménager cette parcelle en créant la deuxième tranche du Jardin de la Rivière. L'extension du jardin va créer un cadre paysager de grande qualité accessible à tous intégrée parfaitement au tissu urbain et à l'offre touristique et culturelle de la Maison des métiers du cuir.

PROGRAMME D'ANIMATIONS CULTURELLES À LA MAISON DES MÉTIERS DU CUIR DE GRAULHET, FUTURE CITÉ CUIR ET MATIÈRES

La maison des métiers du Cuir de Graulhet, lieu culturel à part entière a accueilli en 2021 plusieurs manifestations reliant l'économie du cuir, la culture et le tourisme.

Le programme d'événementiels a débuté par l'accueil en résidence d'un artiste contemporain valorisant les ressources et l'identité du territoire auprès des publics et la réalisation d'une œuvre de création contemporaine réalisée in situ.

La ville de Graulhet souhaite favoriser la rencontre entre la création contemporaine et la filière cuir de Graulhet. Afin de montrer la richesse du savoir-faire graulhétien, elle a rassemblé autour de la matière et installé en septembre au cœur des usines graulhétoises, artistes, designers et artisans du cuir.

La ville souhaite organiser une politique d'actions et d'événementiels construits et cohérents en lien avec la future Cité Cuir et Matières qui structurée autour de trois pôles (économie, culture et tourisme) deviendra un outil de valorisation du territoire et des savoir-faire locaux. Des apéros concerts ont eu lieu dans l'été. Au 2ème semestre 2022 un événementiel structurant autour du patrimoine graulhétien sera organisé: une fête médiévale qui se déroulera en majeure partie dans le quartier politique de la ville, autour des monuments patrimoniaux, de la Maison des métiers du cuir.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION POUR LES TERRAINS DE SPORTS DE LA JONQUIÈRE ET DE L'ESTARIÉ PAR POMPAGE DANS LE DADOU

Subissant de plein fouet les hausses des prix de l'énergie, la mairie de Graulhet a entamé à travers son plan de sobriété des travaux afin de moderniser la gestion de l'arrosage des multiples terrains de sport de la ville (13 terrains) et permettre une optimisation des ressources. A cet effet, afin d'améliorer la gestion des consommations en eau et en électricité, la commune de Graulhet a décidé de créer deux stations de pompage sur la rivière du Dadou.

Ces travaux avec la réalisation d'un nouveau réseau hydraulique, associé à la fourniture de système d'irrigation intégrant des systèmes de programmation intelligent et adapté aux besoins, permettront à la ville de réduire drastiquement ses dépenses en fluide. Les travaux auront eu lieu à titre expérimental sur les sites des terrains de sport de la Jonquièrre et de l'Estarié.

GRAZAC

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Afin de répondre aux besoins de sécurité et d'offrir à la population un espace public de qualité dans le centre bourg, la commune de Grazac a engagé l'aménagement de la traversée du bourg, des entrées, de l'accès sur la route départementale et la réalisation d'un maillage piéton.

LABASTIDE-DE-LÉVIS

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTISERVICES (SANTÉ ET COMMERCIAL)

La partie cabinet médical accueillera deux infirmiers et deux orthophonistes. La partie commerciale regroupera une activité de bar-res-



taurant et épicerie locale afin de développer l'offre commerciale au cœur du village. Elle proposera aussi des services à la population tels que relais-colis, un point poste et presse et un drive pour l'épicerie. Les nouveaux espaces seront reliés au centre de la commune par des cheminements doux. Le projet répond aux besoins de la population locale et rend la commune plus attractive.

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORTS

La commune souhaite aménager sur un terrain lui appartenant un espace multisports tous temps. Situé à proximité de l'école et de la salle polyvalente et inséré dans un réseau de cheminements doux, cet équipement assurera la continuité entre le village et le nouveau quartier des Carraioles. Il contribuera à renforcer l'offre d'équipements sportifs en accès libre. Il s'inscrit dans le plan de développement

du village et dans un plan d'ensemble de développement du sport-santé comprenant un maintien à niveau des équipements existants (terrain de foot à 11, salle de sports polyvalente) et la réalisation d'un parcours santé en bordure de liaisons douces au coeur du village.

LAGRAVE

CONSTRUCTION D'UN BAR-CAFÉ

La commune dispose déjà de commerces et de services facilitant la vie et le quotidien des habitants. La construction d'un bar-café apporte des services complémentaires : presse, les jeux grâce à un agrément française des jeux, point vert installé par une banque locale et point relais colis.

La commune a fait l'acquisition d'un bâtiment, autrefois à usage d'habitation, maison qu'elle a souhaité réaménager pour y installer en rez-de-chaussée ce commerce bar café.

LISLE SUR TARN

CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT ANNEXE AU TERRAIN DE RUGBY.

RÉHABILITATION D'IMMEUBLES POUR LA RÉALISATION D'UN CENTRE CULTUREL : REGROUPEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE, DU MUSÉE RAYMOND LAFAGE, DE L'OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre de la politique de redynamisation de son centre ancien caractérisé par la place à couverts, la commune de Lisle sur Tarn souhaite intégrer dans cet espace historique une centralité regroupant : Le musée Raymond Lafage, labellisé Musée de France, actuellement situé dans une rue adjacente peu accessible et peu visible, L'office de tourisme intercommunal qui connaît une affluence très limitée en basse saison, La médiathèque intercommunale, dont les locaux doivent impérativement faire l'objet d'une mise en conformité. Il s'agira de créer un pôle culturel au sein d'un ensemble d'immeubles formés de celui de l'actuelle salle des fêtes en étage et médiathèque en rez-de-chaussée, combinant les usages culturels, touristiques en optimisant les liens entre le Musée, l'office de touristique et la médiathèque.

LOUPIAC

CONSTRUCTION D'UNE HALLE OUVERTE

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme global de redynamisation du cœur de village. L'objectif est de favoriser l'accueil d'un petit marché de productions locales.

L'équipement accueillera également les événements festifs de la commune. Il constituera un lieu d'échange et de convivialité au sein du village.



MONTANS

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS AU CŒUR DU VILLAGE - TRANCHE 1 : PARC ROSSIGNOL, LE PARVIS ET LIAISONS DOUCES VERS LE VILLAGE

Dans le cadre de son projet de requalification du cœur du village, la commune de Montans souhaite engager des travaux d'aménagement du parc Rossignol, et de ses abords et du quartier de l'esplanade de façon à harmoniser le traitement paysager et créer des liaisons douces dans le village pour relier les différents équipements et services.

La commune souhaite transformer le parc rossignol en un nouveau lieu de vie et d'échange attractif tant pour les habitants que pour les visiteurs. Situé au cœur du village, ce parc est un réel atout pour la commune.

PARISOT

PROGRAMME D'ACHAT DU MATÉRIEL LOGISTIQUE ET D'ÉVÉNEMENTIEL DES 6 COMMUNES AUTOUR DE PARISOT

Les 6 communes de Parisot, Montans, Peyrole, Briatexte, Puybegon et Busque se sont associées pour acquérir du matériel pour l'organisation de manifestations (chapiteaux, barrières de sécurité). Ce matériel est géré en commun dans le cadre d'une convention d'entente et mis à disposition des communes elles mêmes et des associations .

CRÉATION D'UN CHEMINEMENT DOUX LE LONG DE LA RD19 ROUTE DE RABASTENS

La route de Rabastens a été aménagée afin de créer un cheminement doux et une continuité de liaison entre le coeur du village et les différents services (mairie, école, médiathèque) ainsi que les secteurs d'habitation. Ces travaux ont permis de faciliter l'accès aux espaces publics et de sécuriser les déplacements piétons

PUYCELSI

PROGRAMME D'ACQUISITION DE MATÉRIELS POUR L'ÉVÉNEMENTIEL DES COMMUNES DE SALVAGNAC ET PUYCELSI

Les communes de Puycelsi et de Salvagnac se sont associées pour acquérir du matériel de logistique pour l'événementiel (chapiteaux, tribunes mobiles, podium démontable, chaises, matériel d'éclairage extérieur, matériel de sono, barrières de sécurité, coffrets de branchement électrique), qu'elles mettent à disposition des associations.



RABASTENS

ENTR'ACTES : RABASTENS FÊTE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les associations actives de la vie culturelle de la commune de Rabastens se sont fédérées autour de la thématique du développement durable pour proposer un programme de festivités ayant pour vocation de rappeler et valoriser l'histoire de l'économie dans le rabastinois et de son évolution jusqu'à nos jours.

Cette manifestation qui s'est déroulée de juin 2019 à février 2020 proposait un parcours dans le temps sur l'histoire des métiers et leur réalité de nos jours racontées sous forme d'exposition, d'ouvrage photographiques, de scènes de spectacles vivants, ...

Double célébration des 700 ans de l'Église Notre-Dame du bourg et des 200 ans de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

La mairie de Rabastens a organisé autour de cette double commémoration un programme de manifestations afin de faire connaître l'édifice et son histoire, aux rabastinois comme aux visiteurs, et valoriser l'inscription du site au patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques.

Les festivités se sont déroulées de mai à décembre 2018 et ont couvert tous les publics (jeunes, adultes et personnes âgées, les pèlerins cheminant sur le GR46, touristes) afin de promouvoir l'édifice et de valoriser les valeurs de l'UNESCO dans toutes les manifestations.

ETUDE DIAGNOSTIC SUR L'ENSEMBLE DU MONUMENT EN VUE DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DU BOURG

Située sur l'itinéraire de liaison jacquaire de Conques à Toulouse et classée monument historique, l'église Notre-Dame du Bourg à Rabastens est renommée pour son architecture du gothique méridional et ses décors de peintures murales de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle. Ces caractéristiques en font un édifice emblématique du midi de la France dont la renommée est consacrée par son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du bien culturel « les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ».

Le diagnostic réalisé en 2017 sur la totalité de l'église a permis de dresser un état sanitaire complet du monument, de faire une synthèse des études documentaires et d'investigations scientifiques et techniques existantes, de proposer un programme de travaux et de mise en valeur de l'intérieur de l'église et de définir les estimations financières de ces propositions avec un calendrier prévisionnel.

La connaissance générale d'un monument historique est en effet un préalable indispensable à la définition des campagnes de restauration. Elle permet d'inscrire le nouveau programme dans une continuité historique.

SALVAGNAC

CRÉATION D'UN PARCOURS CYCLO-CROSS ET D'UN CITY-PARK

Un parcours cyclo-cross et un city-park seront créés sur un espace de 5000 m² aux abords de la salle omnisports afin de répondre aux besoins exprimés par les jeunes. Accessible facilement à pied ou en bicyclette depuis le centre du village, cet équipement offrira un espace de loisirs sécurisé en dehors de toute zone de circulation.

EXTENSION DE LA SALLE DE SPORTS

La salle, utilisée par les associations sportives et l'école, ne dispose pas d'un abri extérieur ni d'espace suffisant pour stocker le matériel nécessaire. Les vestiaires sont fréquemment utilisés pour ce rangement, ce qui restreint considérablement leur utilisation première. L'encombrement des vestiaires et de la surface sportive risquent de compromettre parfois la sécurité des pratiquants. Le tennis de table ne peut pas être pratiqué par manque d'espace pour ranger les tables.

La construction d'un appentis sur le pignon nord de la salle permettra d'avoir un espace fermé destiné au rangement du matériel pédagogique des associations et dans le prolongement, de disposer d'un abri qui permettrait d'accueillir la pratique de la pétanque qui aujourd'hui n'est pas possible en cas de pluie.

SENOUILLAC

CRÉATION D'UN ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF

La commune a aménagé un espace de détente et de loisirs intergénérationnel au sein du village dans le cadre d'un programme global de requalification des espaces publics et d'aménagement du village.

Il a été ainsi créé un ensemble accessible à tous, regroupant en un même lieu : un terrain multisports en accès libre, des espaces jeux pour les enfants différenciés selon les tranches d'âge -12 ans et +12 ans avec city stade, un espace de détente avec une zone ombragée et des tables de pique-nique, un terrain de pétanque.

PROGRAMME DE VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI DES COMMUNES DE BRENS, LARROQUE, MONTELS, SALVAGNAC, SAINT-URCISSE, SAINTE-CÉCILE DU CAYROU, SENOUILLAC

Le patrimoine historique et culturel est un marqueur important de notre identité locale. Ces patrimoines sont facteurs d'attractivité et leur valorisation constitue un levier fort du développement économique. Ils sont notamment le support d'une activité touristique importante. L'opération consiste à remettre en valeur un patrimoine local (lavoirs, puits, croix, calvaire, églises, ruelles,...) très longtemps délaissé, caractéristique de notre territoire, apprécié par les touristes qui les découvrent au hasard de leurs promenades.

Conscientes que ce patrimoine participe à la qualité de l'accueil et à l'attractivité de notre destination touristique, les communes de Brens, Montels, Larroque, Salvagnac, Saint-Urcisse, Sainte-Cécile du Cayrou et Senouillac ont décidé de se regrouper pour mener des travaux de valorisation de leur petit patrimoine bâti et les donner à lire dans une dimension territoriale. C'est ainsi que la commune de Senouillac a été désignée chef de file de cette opération collaborative.

La communauté d'agglomération qui entend dans son projet de territoire développer le tourisme patrimonial a accompagné les communes dans leurs projets de rénovation du patrimoine. Elle valorisera cette démarche dans le cadre d'une action de médiation culturelle et éducative à destination des touristes et des habitants au travers de la réalisation d'un livret « offre de médiation culturelle » ; l'objectif étant d'intégrer ce patrimoine dans une offre structurée et de la mettre en réseau au niveau territorial.

TÉCOU

CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTICULTURELLE

Face aux besoins de la population qui évoluent vers la culture, la commune de Técou a souhaité construire une salle à vocation scénique et équipée comme tel. Cet espace d'environ 500 m2 avec une capacité de 300 personnes assises aura un rayonnement territorial large à vocation intercommunale. Une collaboration sera recherchée avec les communes de Gaillac et Grauhet pour la mise en place de la programmation culturelle et des partenariats développés avec le milieu associatif pour le fonctionnement de cette structure.



EQUIPEMENT NUMÉRIQUE, MATÉRIEL D'ANIMATION ET AMÉNAGEMENTS SPORTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MJC

Afin de renforcer le lien social et d'améliorer l'accueil des nouvelles populations, la municipalité a décidé de renforcer les moyens mis à disposition de la MJC en matière d'animation auprès des jeunes sur le champ sportif et culturel. Le projet porte sur :

- la réfection et la mise en sécurité du terrain de tennis
- l'acquisition d'équipement informatique avec une mise en sécurité du matériel, d'équipement audiovisuel et sonore
- l'acquisition de différents matériels pédagogiques et d'animation.

CRÉATION D'UN BAR RESTAURANT MULTISERVICES

La commune de Técou en forte croissance démographique a la volonté de faire vivre le centre du village. La commune a saisi en 2019 l'opportunité de l'appel à projet national du CGET intitulé 1000 cafés qui permet de revitaliser les communes rurales en ouvrant ou reprenant 1000 cafés multiservices dans des communes de 3500 habitants qui n'ont plus de café ou risquent de le perdre. Avec l'appui technique du groupe SOS qui porte cette initiative, elle a construit à côté de la MJC et de l'école maternelle un bar restaurant commerce multiservices. Ce commerce de proximité répond aux attentes exprimées de la population en termes de café-petite restauration, commerce pour l'épicerie/pain/produits locaux, le drive/presse-journaux/relais poste et colis/dépôt de gaz et le tabac. Ouvert à l'été 2021, c'est aussi un lieu d'animation sociale et culturelle en lien avec la nouvelle salle de spectacle.



ACHAT DE MATÉRIELS DE FESTIVITÉ DES COMMUNES DE CADALEN, FÉNOLS, LABASTIDE DE LÉVIS, RIVIÈRES, SENOULLAC ET TÉCOU

Les communes de Cadalen, Fénols, Labastide de Lévis, Rivières, Senouillac et Técou ont décidé de s'associer afin de mettre en commun l'utilisation de matériels pour les manifestations se déroulant sur leurs ressorts, organisées par les communes elles-mêmes ou par des associations ou des administrés. Une convention d'entente entre les communes précise les conditions de cette mutualisation, définit les règles à respecter pour la gestion, le prêt, le stockage, la mobilité, la maintenance du matériel. Cette opération collaborative pilotée par la commune de Técou désignée chef de file est menée avec le concours financier de l'agglomération Gaillac-Graulhet. Cette opération collaborative est pilotée par la commune de Técou désignée chef de file qui porte administrativement la demande de financement leader.



Projets portés par les **ASSOCIATIONS**

ASSOCIATION LES FANDOUZILS

Animation œnotourisme Vignoble de Gaillac

Un travail important pour développer l'œnotourisme sur le territoire a été mené en collaboration avec les instances touristiques et institutionnelles. Il a abouti à la création d'une démarche locale menée par l'association les Fandouzils et l'embauche d'une animatrice pour dynamiser le réseau des ambassadeurs de l'œnotourisme.

Dans le cadre d'une coopération menée avec des territoires voisins de l'Albigeois et de Midi-Quercy autour de l'animation de la destination Grand site Occitanie « Cordes et Cités médiévales », il a été décidé d'inscrire un volet œnotourisme car cette identité est forte et mérite d'être valorisée.

Des actions de promotion et de communication proposées par l'association les Fandouzils et travaillées conjointement avec l'office de tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac seront menées : réalisation d'une brochure les ambassadeurs du vignoble, réalisation d'un outil destiné aux enfants dans la collection les incollables sur les vignes de Gaillac, et l'organisation d'une formation-action sur les patrimoines œnoculturels de la destination Vignobles & Découvertes - Vignoble de Gaillac.

Ces actions vont permettre de renforcer la dynamique de réseau et de rendre visible la démarche œnotouristique du territoire.

ASSOCIATION ARPÈGES ET TREMOLO

Festival Vignoble en chanson

Le festival Les petits bouchons est devenu au fil des ans un des rendez-vous majeurs de la chanson dans la région. La chanson se retrouve dans les lieux habituels comme dans la salle de spectacle à Gaillac ou à Lisle-sur-Tarn mais aussi dans les lieux inhabituels comme chez les vigneron dans le cadre de Vignoble en chanson. Vignoble en chanson était un élément incontournable du festival des p'tits bouchons, par son étendue territoriale mais aussi grâce aux animations proposées tout comme les vins dégustés à l'issue de ces concerts.

Depuis 5 ans, Vignoble en chanson a fait le bonheur des amateurs de chansons et de vins. Partie gratuite du festival, Vignoble en chanson s'est traduit en 2016 par 8 concerts dans 7 lieux patrimoniaux forts. La programmation s'est étalée sur trois jours du 1er avril au 3 avril permettant un beau parcours de découverte musicale et territoriale (domaines privés de Cestayrols, de Gaillac, Lisle-sur-Tarn, Puycelsi ainsi que le château musée du Cayla).



ASSOCIATION ALBI 2019 RABASTENS VIGNOLE GAILLACOIS

Organisation de la finale de la coupe de France des rallyes -2019

L'organisation de la Finale de la Coupe de France des rallyes a mis en avant notre territoire et les saveurs locales. 240 équipages et 20 000 spectateurs étaient attendus pour cette manifestation d'échelle nationale. Des retombées économiques en matière d'hébergement, d'approvisionnement alimentaire, de carburant, d'achats de spécialités de notre terroir.....) ont eu lieu. Promotion et actions marketing sur notre territoire tant sur le plan touristique que sur la gastronomie.

ASSOCIATION ACOVA (ASSOCIATION OCCITANE DE CONSERVATION DE VÉHICULES ANCIENS)

Création du nouveau parcours du chemin de fer touristique du Tarn

Suite à l'effondrement du pont de Salles reliant Giroussens et Saint-Lieux-Les-Lavaur, un nouveau parcours du petit train a dû être repensé. Le projet porte sur les aménagements de ce nouveau parcours.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC OCCITANIE

Expérimentation d'une coordination culturelle multi-partenaire en lien avec la programmation culturelle de la salle de spectacle de Téco

La Fédération Régionale des MJC Occitanie Pyrénées (FRMJC), en partenariat avec la MJC de Téco et la mairie de Téco, souhaite expérimenter la mise en place d'une coordination culturelle en lien avec la programmation culturelle de la toute nouvelle salle de spectacle de Téco. En phase amont du projet un groupe de pilotage a été constitué autour de nombreux partenaires: Scène Nationale du Tarn, ADDA81, Fédération départementale des MJC du Tarn, MJC de Gaillac et de Graulhet, association Astrolabe, Institut National Universitaire Champollion Licence Pro «Gestion de projets et structures artistiques et culturels».

Ce groupe de travail a notamment identifié le souhait et la nécessité de constituer un «collectif» pour définir une programmation et un projet de développement culturel ambitieux. Pour enclencher la deuxième phase et pouvoir développer ce projet, la FRMJC a procédé au recrutement d'un animateur culturel qui aura pour mission d'accompagner le Comité de pilotage sur l'ensemble du projet. Cette personne sera localisée sur le site de la MJC de Téco et dédiée à 100 % de son temps sur cette mission d'animation de la démarche collective et de mise en œuvre du projet culturel.